

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 7 SEPTEMBRE

L'EXPOSITION DE SAUMUR

OUVERTURE

Dès samedi matin, Saumur était en fête; les magasins avaient été renouvelés, les devantures revernies, et les étalages étaient d'une fraîcheur remarquable. Le marché était plus approvisionné que de coutume: la campagne, en venant en foule, avait apporté des produits de la saison en quantité et en variété.

Les habitants de la cité eux-mêmes étaient plus affairés. Les exposants transportaient encore quelques curiosités ou objets de valeur, et les retardataires — car il y en a toujours — avaient hâte de compléter de leur mieux leurs vitrines et leurs installations. C'est qu'il n'y avait plus que quelques heures avant l'inauguration officielle. On savait déjà que M. Ligier, préfet de Maine-et-Loire, était arrivé à Saumur, accompagné de M. Marçais, secrétaire de M. Tisserand, directeur général au ministère de l'Agriculture, de M. Boulanger, vice-président du Conseil de préfecture, de M. Le Bon, secrétaire général, de M. Arthur Ligier, chef de cabinet de M. le préfet, du docteur Guignard, maire d'Angers, etc., etc.

A une heure, les invités de la Commission de l'Exposition étaient réunis à l'hôtel de la Sous-Préfecture, et le cortège s'est mis en marche par la rue Beaurepaire pour en faire l'ouverture solennelle.

M. le Préfet avait à ses côtés M. Combier, maire de Saumur, M. Cottineau, sous-préfet, MM. Liénard et Poitevin, adjoints, plusieurs conseillers municipaux. Dans le groupe nous avons remarqué M. Berger, député de Saumur, MM. Bineau, maire de Doué-la-Fontaine, Haran, maire de Saint-Clément-des-Levées, Leroy, membre du jury, Prieur, président du tribunal de commerce d'Angers, Bessonneau, manufacturier, Bouchard, délégué départemental, Morain, professeur départemental d'agriculture, etc., etc.

Nous ne devons pas oublier nombre de maires de l'arrondissement: MM. Guyard, du Puy-Notre-Dame, Gagneux, de Distré, Hacault, de Montreuil-Bellay, Auger, de Rou, Bouju, de Saint-Lambert-des-Levées, etc., etc.

Le cortège a été reçu à l'entrée du manège, rue Beaurepaire, par M. Perrault, de Meigné, président du Comice agricole, M. Pottier, commissaire général de l'Exposition, et les membres de la Commission. Aussitôt M. Perrault a souhaité la bienvenue à M. le Préfet dans les termes suivants:

« Monsieur le Préfet,
Permettez-moi de me féliciter du devoir et de l'honneur qui m'incombent, comme président du Comice et de l'Exposition saumuroise, de vous souhaiter la bienvenue en ce jour.

La présence constante du premier magistrat de ce département à toutes nos grandes réunions scolaires et gymnastiques, industrielles et commerciales, militaires et agricoles,

nous prouve avec quelle sollicitude le gouvernement de la République suit, sous quelque forme que l'effort se produise et si minime soit-il en lui-même, tout ce qui peut intéresser le développement, la grandeur et la prospérité de la France.

» Comment il se fait, monsieur le Préfet, que, l'an dernier, à Montreuil-Bellay, nous étant donné rendez-vous pour ce mois de septembre au Comice d'arrondissement dans le canton de Vihiers, nous nous retrouvions aujourd'hui à l'ouverture d'une Exposition agricole, industrielle et commerciale à Saumur, ce n'est peut-être point le moment de l'exposer ici, et je craindrais d'abuser de votre complaisance.

» Au surplus, monsieur le Préfet, n'êtes-vous point sans connaître, puisque vous avez consenti à être un des premiers parrains de notre œuvre, comment a été conçue, est née et a grandi au point de prendre le développement que vous constaterez dans un instant, cette Exposition qui ne devait être tout d'abord qu'une simple exhibition de produits agricoles, viticoles et horticoles un peu plus importante, d'un peu plus longue durée que les précédentes. Nous ne voulions qu'attirer plus fortement l'attention de nos agriculteurs sur les résultats obtenus par les nouvelles méthodes de culture; relever le courage de nos viticulteurs déjà ruinés ou sur le point de l'être par l'invasion phylloxérique, en leur montrant ce qu'avaient fait dans les mêmes circonstances leurs collègues du Midi et du Bordelais pour conserver leurs vignobles ou les reconstituer; les écueils à éviter, les exemples à suivre, afin qu'ils pussent se lancer aussi résolument que sûrement dans la lutte. Cette Exposition ne pouvait se faire qu'au chef-lieu d'arrondissement: à Saumur. Mais il existe dans ce centre du Saumurois une grande et prospère industrie qui ne vit que de la viticulture. — Leurs intérêts sont en quelque sorte devenus solidaires... N'y avait-il pas lieu pour elle de se joindre à nous? A côté de la matière première, du produit naturel, d'exposer le produit fabriqué?

» Poser la question à M. le président de la Chambre syndicale des négociants en vins de Champagne, c'était la résoudre.

» Toutefois, cette industrie n'est pas la seule à Saumur, il en existe bien d'autres; il s'y fait un important commerce; pourquoi ne pas mettre MM. les industriels et commerçants à même de se mieux faire connaître?

» L'idée répondait tellement au désir de tous qu'elle reçut l'accueil le plus empressé, non seulement de la Chambre de commerce, mais de la population tout entière.

» De là à convoquer les départements voisins à cette joute toute pacifique, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut immédiatement franchi.

» Le projet était donc complet: l'accord unanime.

» Mais entre le projet et l'exécution, qu'il pouvait y avoir loin!!

» A cette Exposition il fallait l'autorisation de vivre, un local pour se mettre à couvert, par dessus tout... des fonds... et c'était ce qui manquait le plus.

» Pour l'autorisation il ne pouvait y avoir

l'ombre d'un doute avec une municipalité aussi soucieuse de tout ce qui peut être agréable ou profitable à la ville. — D'abri, elle ne pouvait nous offrir que la voûte des cieux!...

» Cependant la difficulté fut vite levée. Présenti à ce sujet par M. le Sous-Préfet, dont le concours ne nous a jamais fait défaut, M. le général Jacquemin, commandant l'Ecole de cavalerie, s'empressa, après en avoir référé à son chef hiérarchique, M. le ministre de la guerre, de mettre à notre disposition et ce magnifique manège des Ecuyers, et la carrière Marengo et tout le terrain dont nous pouvions avoir besoin. — Je crois être votre interprète à tous, Messieurs, en lui adressant ici nos bien sincères remerciements.

» Restait donc la grosse question des fonds. Le Comice, déjà débordé par de précédents sacrifices, n'en avait que bien peu à distraire de son œuvre courante. — Sans origine officielle, à quel titre nous serions-nous adressés aux pouvoirs publics, quand nous ne vivions pour ainsi dire pas encore. Alors, nous nous sommes souvenus du vieux proverbe si humainement vrai: « Aide-toi, le ciel t'aidera... »

» Une souscription fut décidée.

» La municipalité saumuroise, que nous ne saurions trop remercier en la circonstance, après nous avoir promis une somme minimum, voulut bien s'engager en outre à élever sa subvention au chiffre que nous atteindrions nous-mêmes.

» Immédiatement chacun de vous, Messieurs, se mit en quête; personne ne refusa son obole, et, au bout de quelques jours, le montant des souscriptions dépassait toutes nos espérances.

» Pour plus de sûreté, et mettre le Comice à l'abri de tout aléa, la création d'un fonds de garantie fut décidée, par souscription égale: il se trouva plus que couvert en quelques heures.

» Nous pouvions enfin réclamer la consécration officielle, et elle ne nous a pas fait défaut.

» Trois médailles, spécialement destinées au Concours agricole, une subvention de 300 francs à la section viticole, 3,000 fr. de subvention au Comice pour son œuvre à l'Exposition, de nombreuses médailles et récompenses, le tout en sus de l'allocation annuelle de 700 francs. Voilà quelle a été la réponse du gouvernement de la République, à la démarche que, sous les auspices de M. le Préfet de Maine-et-Loire, nous avons faite auprès de M. le Ministre de l'Agriculture, en lui disant qui nous étions, ce que nous avions fait, ce que nous voulions faire encore.]

» De son côté, malgré le caractère privé de notre entreprise, le Conseil général du département allouait à notre Exposition une somme de 2,000 fr. Qu'il soit assuré de notre gratitude.

» Vous ne me pardonneriez pas, Messieurs, de terminer ce trop long aperçu sans que je n'aie rendu un public et éclatant témoignage à l'habileté, au zèle, au dévouement infatigable avec lesquels notre commissaire général, vice-président du Comice, l'honorable M. Pottier a rempli ses difficiles fonctions.

» Quant à vous tous, messieurs, ici présents,

membres de la Chambre de commerce, du Syndicat des négociants en vins de Champagne, membres des Commissions des Jurys, exposants ou souscripteurs, nous ne vous remercierions pas, car c'est vous-mêmes qui vous remercieriez par l'organe de votre président.

» Cette Exposition, menée à bon port, est votre œuvre, tout entière votre œuvre; elle est le résultat de votre bon concours, de vos efforts, de vos sacrifices à tous.

» Elle prouve une fois de plus ce que peut la bonne entente entre fils d'une même cité, s'unissant dans la poursuite d'un but commun. Et, ce faisant, messieurs, j'ai la conviction que, dans cette modeste sphère d'action, vous aurez bien mérité de la République, c'est-à-dire de la France elle-même.

» Messieurs! Vive la République! »

M. le Préfet a répondu:

« Monsieur le Président,
Je vous remercie des paroles aimables par lesquelles vous m'avez souhaité la bienvenue. Je savais que le représentant du gouvernement de la République ne pouvait qu'être accueilli cordialement dans cette enceinte.

» Ce sera pour moi un grand plaisir que de parcourir avec vous votre belle Exposition.

» Je félicite le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur du succès si bien mérité qui a couronné ses efforts.

» J'espère, comme vous, monsieur le Président, que cette importante manifestation portera des fruits précieux pour ce pays; elle sera, dans son rayon, une des formes utiles et brillantes de cette grande œuvre de travail et de paix à laquelle vous venez de faire allusion, et qui constituent aux yeux de l'univers la force et la gloire de notre patrie républicaine. »

M. Coutard, président du Tribunal de commerce, a ensuite pris la parole en ces termes:

« Monsieur le Préfet,
Je tiens aussi à vous remercier d'avoir bien voulu assister à l'ouverture de notre Exposition.

» La section industrielle et commerciale a pris, par suite des efforts de nos amis, une importance considérable. Bien qu'organisée dans moins de trois mois, nous avons pu réunir plusieurs centaines d'exposants.

» Dans un instant je compte parcourir avec vous cette division. Vous aurez un aperçu de la fabrication des vins mousseux, des chapeliers, du meuble, de la carrosserie et des autres industries de notre ville, et vous pourrez apprécier l'habileté bien connue de nos ouvriers.

» En préparant cette fête du travail, nous n'avons pas songé qu'au résultat immédiat que Saumur pouvait en retirer: nous avons voulu surtout mettre en valeur les ressources de notre arrondissement, et créer pour l'avenir un nouveau courant d'affaires.

» Nous avons l'espoir que notre tentative ne sera pas vaine. Au point de vue moral comme au point de vue matériel, nous devons en tirer profit.

» Pour assurer le succès de l'Exposition, les hommes de toutes les opinions se sont donné la main. Ce rapprochement si heureux

ne fera que s'accroître, car il n'est pas admissible que des gens du même pays puissent, à l'heure actuelle, continuer à être divisés.

» Si le succès est dû à cette entente, il est juste de reconnaître que notre ami Pottier y a contribué pour une large part. Travailleur infatigable, passant les jours et les nuits, il a fait une besogne qu'aucun de nous n'aurait voulu entreprendre.

» Comme représentant du commerce, je désire le remercier publiquement, et lui dire qu'il a droit à la reconnaissance de tous.

» Pour terminer, nous souhaitons, monsieur le Préfet, que vous emportiez une impression favorable de votre visite, et que vous soyez notre interprète pour solliciter auprès du gouvernement toutes les améliorations qui sont nécessaires à la prospérité de notre ville. »

M. le Préfet a pris de nouveau la parole :

« Monsieur le Président du Tribunal de commerce,

» Je vous ai entendu avec joie parler des résultats heureux obtenus ici par l'union de tous, et exprimer l'espoir que le rapprochement des cœurs ne pourrait à l'avenir que s'accroître.

» Ce sont des paroles profondément vraies et qu'il ne faut point se lasser de répéter.

» Je souhaite que l'essai que vous venez de faire et que vous célébrez justement, de la communauté des efforts en vue de la réalisation d'une œuvre considérable et utile, devienne un exemple fécond pour le département tout entier, et ouvre enfin cette ère, nécessaire et désirable, qui sera caractérisée par la fin des divisions stérilisantes, des malentendus qui ont trop duré, des querelles désormais sans objet plausible, et par l'entente des bons citoyens dans le même amour du travail et du progrès, dans les mêmes sentiments de justice, de liberté et de patriotisme.

» Je joins mes félicitations aux vôtres pour votre commissaire général, M. Pottier, et pour tout le commerce de l'arrondissement. »

Tous ces discours constatent le succès de l'Exposition ; et, en effet, il est patent et dépasse les espérances. Quand on songe que les exposants ont eu un mois à peine pour se préparer, on ne peut que les féliciter de leur activité, de leur intelligence pour avoir produit si bien en si peu de temps. Ce témoignage rendu au mérite des uns n'a pas empêché M. le Préfet de Maine-et-Loire et M. le Président du Tribunal de Commerce de Saumur de proclamer bien haut que ce succès exceptionnel était dû surtout au concours de citoyens de tous les partis qui avaient mis de côté leurs préférences pour travailler à une œuvre commune toute dans l'intérêt de la cité ; et si un bien-être matériel doit en résulter, le bien-être moral n'en sera pas moins fort appréciable. Les témoignages spontanés, donnés par un public représentant les diverses opinions, ont dû satisfaire les orateurs et leur prouver que leur appréciation était juste, et que le succès acquis était bien réellement le résultat de l'entente de tous les citoyens pour une entreprise qui sera la gloire de la génération actuelle.

Après une visite rapide dans l'Exposition, la Commission a réuni tous les invités sous la tente du théâtre, et leur a offert un lunch.

En même temps, l'Exposition était ouverte au public. Le manège des Ecuyers, la carrière Marengo et l'enceinte réservée du Chardonnet ont promptement été envahis par une foule qui venait sanctionner à son tour l'appréciation favorable des premiers visiteurs.

M. Pottier, commissaire général, a porté le premier toast dans les termes suivants :

« Messieurs,

» Vous venez de voir, en parcourant cette Exposition, ce que peuvent l'énergie et la volonté tendant vers un même but.

» En quelques jours, grâce aux généreux concours des uns, au puissant appoint de l'Etat, du Conseil général et de la Municipalité, tout s'est organisé !

» Patrons, exposants, ouvriers ont rivalisé de zèle, sans souci du soleil couché.

» Dans un même élan, et pour terminer di-

gnement cette fête d'ouverture, vous voudrez bien vous associer à moi, et porter un toast au premier magistrat de notre pays, à M. Carnot.

» A M. Carnot qui a su recueillir les témoignages non équivoques de l'amitié d'une grande nation, signes non moins équivoques du relèvement définitif de la France.

» Messieurs, je lève mon verre à M. Carnot, président de la République ! »

M. Ligier a porté le second toast, répondant ainsi à M. Pottier :

« Monsieur le Commissaire général,

» Je vous remercie du toast que vous venez de porter, en si bon termes, à M. le Président de la République.

» Je me ferai un devoir et un plaisir de lui répéter vos paroles ; je suis certain qu'il en sera touché et satisfait.

» Permettez-moi de répondre à votre toast en buvant à mon tour au succès de l'Exposition de Saumur, succès qui sera grand, je l'espère, et auquel chacun sait, monsieur le Commissaire général, que votre activité personnelle a si heureusement et si puissamment contribué.

» Vous avez fait tout à l'heure une allusion patriotique aux succès que la France républicaine vient d'obtenir en Europe. Laissez-moi rappeler que le prélude de ces succès a été justement le triomphe de notre Exposition universelle du centenaire de 1789, et, sans vouloir introduire la politique dans cette réunion, terminer en exprimant le vœu, dans un esprit d'apaisement et de concorde, que le succès de votre Exposition de Saumur soit aussi le prélude de nouveaux succès de la République dans ce département, de la réconciliation des enfants de Maine-et-Loire à l'ombre d'un drapeau glorieux incontesté et cher à tous. »

L'heure de la séparation était venue. Chacun, en s'éloignant, s'est bien promis de revenir admirer et étudier ce qui a déjà attiré l'attention dans une première et rapide excursion.

Le bruit a couru hier que les membres du Conseil général n'avaient pas reçu de lettres d'invitation à cette fête. Nous nous sommes renseignés près des membres de la Commission qui nous ont affirmé que cette omission inimaginable n'a pas été commise, que tous les conseillers généraux ont été convoqués, et que, si quelques-unes des lettres n'étaient pas parvenues, ce ne pourrait être que par suite d'erreurs inexplicables jusqu'ici.

Le nombre des entrées de l'Exposition, dans les deux premières journées : samedi, depuis 3 heures 1/2 du soir jusqu'à 6 heures, et hier depuis 10 heures du matin jusqu'à minuit, a atteint le chiffre de 9,476, dont 8,377 pour la journée de dimanche.

Le temps est splendide depuis le commencement de l'Exposition. Espérons qu'il en sera de même jusqu'à la fin.

La retraite au flambeaux

Samedi soir, la compagnie de pompiers préludait à la fête d'hier par l'organisation d'une brillante retraite aux flambeaux. Les deux sociétés musicales de notre ville et la fanfare de l'Ecole ont donné à cette promenade un entrain et une gaieté dont on conservera un long souvenir. Un temps magnifique a favorisé le défilé. La nuit était sombre, le temps calme ; les fusées et les feux de Bengale jetaient sur la foule mille reflets variés et provoquaient les lazzi les plus plaisants.

Le cortège a parcouru la ville dans ses principaux quartiers, suivant l'itinéraire que nous avons donné, et au milieu d'une affluence considérable de curieux.

Concours de Pompes

Hier, l'animation n'a pas cessé dans nos rues. Partout des étrangers. Ce mouvement rappelle les fêtes des temps passés. Dès midi, on se porte en foule vers la gare où doivent se réunir les diverses compagnies de pompiers qui prendront part au concours.

M. le Préfet, M. le Sous-Préfet et nos deux

adjoints se tiennent sur le trottoir du théâtre pour assister au défilé, puis ils se rendent vers l'Ecole de cavalerie, et les compagnies arrivent bientôt se ranger en bataille derrière les tribunes.

L'absence de M. Combiat a été remarquée et l'objet de nombreux commentaires. On a constaté la veille sa présence à l'ouverture de l'Exposition. Etait-ce, disaient de mauvaises langues, pour recevoir les félicitations préfectorales pour sa pyramide de liqueurs variées — fort appréciées, c'est incontestable ? Il est au-dessus de ce petit faible, nous en sommes convaincu.

Mais il ne se devait pas moins, hier, aux pompiers de Saumur dont il a eu à constater le dévouement en maintes circonstances. Il a paru à tous qu'il lui revenait, plus qu'à toute autre autorité, de proclamer publiquement le mérite de ces enfants de Saumur. Ce même public a trouvé étrange que le maître du logis fût absent pour recevoir ses invités ; les compagnies qui sont venues prendre part au concours ne sont que des invités de la ville, et nous ne savons comment elles auront apprécié l'absence du chef de la municipalité qui les avait conviées dans la cité.

On est porté à croire que notre maire se détache de plus en plus de sa ville natale.

L'espace nous manque pour rendre compte du concours de pompes ; nous y reviendrons demain.

A L'ENTRÉE DE L'EXPOSITION

Après le défilé de toutes les sociétés de pompiers qui sont venues prendre part au Concours, la foule s'est portée, soit dans la carrière du Carrousel, soit dans l'enceinte de l'Exposition. C'est dire de suite quelle immense bousculade s'est produite rue Beaurepaire et rue Saint-Nicolas. La circulation est interrompue, les voitures sont obligées d'aller au pas pour n'écraser personne et l'on fait queue très longtemps avant de pénétrer dans l'enceinte. Pendant ce temps, les doléances du public vont leur train : On aurait dû faire ceci, on aurait dû faire cela. Assurément ; mais ce n'a pas été fait ; la Commission de l'Exposition pouvait-elle prévoir un pareil succès ?... Instruit par l'expérience, M. le Commissaire général a donné des ordres pour que ces inconvenients soient évités à l'avenir. Mais la première mesure à prendre n'est point du ressort de la Commission ; il se trouvera toujours des personnes assez peu intelligentes pour provoquer des poussées qui ne font qu'augmenter le désordre et retarder l'entrée, au risque de blesser femmes et enfants.

Enfin, nous voici dans

LE MANÈGE DES ÉCUYERS

Nous n'entreprendrons point de faire aujourd'hui le détail de tous les étalages, vitrines, pyramides et autres, que chaque exposant a décoré avec un goût parfait. Nous reviendrons sur ce sujet qui ne sera pas le moins intéressant. Faisons seulement une revue d'ensemble.

A l'intérieur, la charpente est parsemée d'oriflammes de toutes nuances, d'écussons, de trophées aux couleurs nationales qui font une sorte de plafond du plus bel effet. Nous ne pouvons passer sous silence le magnifique massif de palmiers de M. de la Devansaye, disposé avec un ordre et un goût parfaits. La plus grande régularité est observée dans l'agencement général, et cependant aucune des expositions ne se ressemblent, c'est une diversité qui plaît et qui attire forcément les regards. On se demande comment chacun a pu en si peu de temps arriver à faire si bien : tous ont tenu à faire réussir cette idée d'une Exposition à Saumur, et on y est parvenu. La Commission reçoit maintenant sa plus belle récompense et nous n'hésitons pas à lui répéter ce mot que nous avons entendu hier dans bien des bouches : On n'est plus ici à Saumur, mais dans un coin de l'Exposition de 1889.

Passons maintenant dans

LA CARRIÈRE MARENGO

Les jardins sont presque complètement terminés entre les deux tentes qui abritent d'un

côté des industries diverses, et de l'autre le grand théâtre de Guignol. Nous vous demandons pardon, cher lecteur, de ne pas pénétrer dans l'enceinte du théâtre : nous nous ferions un crime d'occuper une place qui rendrait un enfant si heureux. Il paraît que l'âge sans pitié s'y est bien amusé pendant deux heures.

Nous passons en courant dans la tente-buffet de M. Pallu dont la renommée, grâce à ses excellentes consommations, n'est plus à faire. Il faut aussi faire le tour de la tente-festin de MM. Magé et Civray : vous y verrez un service de table de toute beauté et orné avec un goût exquis.

LE CHARDONNET

Cette carrière est la plus délaissée : les jardins ne sont pas faits, parce que nos horticulteurs attendent pour dresser leurs parterres que le jour du Comice agricole soit arrivé ; d'ici là, les plantes pourraient se défraîchir. Beaucoup de places sont vides, mais réservées, pour la même raison. Cependant plusieurs machines sont arrivées et ont occupé les places assignées.

Nous arrivons à l'heure du concert de l'Harmonie Saumuroise avec le concours des Sonneurs de Trompe de Niort. Le concert a été très intéressant et très suivi ; les nombreux promeneurs qui se pressaient çà et là de tous côtés ont écouté avec beaucoup d'intérêt les fanfares des Niortais. L'exécution de leurs morceaux à ce concert, comme à celui du soir par la Musique municipale, a été saluée de vifs applaudissements.

LA SOIRÉE

Les portes de l'Exposition ont été fermées de 6 à 8 heures, pour donner le temps de nettoyer un peu, après une journée aussi mouvementée.

Nous avons dit que, vue pendant le jour, notre Exposition ne laisse rien à désirer ; vue à la lumière électrique, c'est un nouveau spectacle qui a bien aussi son charme. De tous côtés ce ne sont que lampes électriques, cordons lumineux qui répandent des flots de clarté.

Les arbres étaient parsemés de lanternes vénitiennes aux mille couleurs, l'espace réservé aux musiciens de M. Meyer était orné de verres multicolores simulant des tulipes, des écussons, des armes et figures diverses. Depuis le festival, nous n'avions pas eu de fêtes de nuit plus attrayantes. La température de la journée avait été très chaude et chacun respirait sous les ombrages l'air embaumé d'une belle soirée de septembre. Et ce qui ne gâtait rien à cette promenade, ce sont les accords de la Musique municipale et des Sonneurs de Trompe qui ont donné un très beau concert.

A minuit, le public a été invité à se retirer.

Enfin, tout est retombé dans le calme, et le silence de la nuit n'a été troublé que par le roulement des voitures et des omnibus qui conduisaient aux différentes gares des milliers de visiteurs dont beaucoup se promettent de revenir.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

COMMISSION DE L'EXPOSITION

MM. les exposants sont prévenus qu'à partir de jeudi prochain, la couleur des cartes de service sera changée et que des cartes nouvelles leur seront distribuées au Bureau du Commissariat général, à partir du mardi 5 septembre.

Les cartes permanentes de 10 francs, celles d'exposants, celles du Comice agricole ainsi que les cartes de service étant personnelles, un contrôle en est fait à l'entrée de l'Exposition.

LES ANCIENS OUVRIERS

Les Commerçants et Industriels de Saumur qui ont à leur service, depuis plus de vingt-cinq années, des ouvriers ou employés méritants, sont priés de les signaler à M. Pottier,

commissaire général de la Commission de l'Exposition.

Il y aura lieu de fournir un certificat, visé par le maire, constatant la situation des personnes désignées.

Le dernier délai pour effectuer le dépôt de ces certificats est fixé au vendredi 11 septembre, à midi.

THÉÂTRE GUIGNOL

Tous les jours, à l'Exposition, grande représentation de Guignol.

MUSIQUE MUNICIPALE

Concert du JEUDI 10 septembre 1891, à 8 h. 1/2, à l'Exposition

Programme

1. *Tinoco*, allegro..... ETCHEPARE.
2. *Poète et Paysan*, ouverture..... SUPPÉ.
3. *Thérèse*, valse..... V. FAUST.
4. *Lucrèce Borgia*, pour clarinette..... DONIZETTI.
5. *Après la Guerre*, polka pour deux pistons.
Le Chef de musique,
V. MEYER.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Saumur, des trains spéciaux de voyageurs, comprenant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation les dimanches 13 et 20 septembre 1891, entre Saumur-Etat et Thouars, et entre Saumur-Orléans et Château-du-Loir.

Les trains pour Thouars et les stations intermédiaires partiront de Saumur-Etat à 11 heures 25 du soir et arriveront à Thouars à minuit 39.

Les trains pour Château-du-Loir et les stations intermédiaires partiront de Saumur-Orléans à minuit, et arriveront à Château-du-Loir à 2 heures 6 minutes.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Yves-Marie Kergoat, cavalier à la 3^e compagnie de remonte, et Marie-Eugénie-Emilie Naulin, sans profession, tous deux de Saumur.

Henri-Baptiste Gourdon, valet de chambre, de Saumur, et Maria Daviau, lingère, de Vivy.

Henri Baranger (veuf), comptable, et Hermine-Antoinette Godrie (veuve), sans profession, tous deux de Saumur.

LES CAVES DE M. BOUVET-LADUBAY

M. Bouvet-Ladubay autorisera, à partir de mercredi prochain, de 4 heures à 6 heures du soir, la visite de ses caves, éclairées à la lumière électrique, à tout porteur d'un ticket de l'Exposition.

Les dites caves ont une longueur de 6 kilomètres et sont situées à Saint-Florent, à 1,500 mètres seulement de l'Exposition industrielle.

ACCIDENT. — Samedi, un grave accident est arrivé à la montée de Bournan.

Le cheval d'une femme de Distré s'est emporté et a renversé sa voiture. La femme a reçu dans sa chute de graves contusions et on nous dit que, transportée à son domicile, elle est morte de ses blessures.

MANŒUVRES DU 9^e CORPS

La journée d'aujourd'hui 7 septembre est consacrée à une manœuvre de brigade contre brigade entre Richelieu et Loudun.

Pour cette manœuvre, chaque brigade est renforcée par deux escadrons du 25^e dragons et un groupe de trois batteries du 33^e d'artillerie.

Demain mardi 8, la division tout entière, sous les ordres de M. le général de division Fabre, exécutera une manœuvre de division contre un ennemi figuré et cantonnera dans la soirée à Montreuil-Bellay, Vaudelnay-Rillé et le Fay-Notre-Dame.

La journée de mercredi sera consacrée au repos dans ces trois localités.

Enfin, les journées des 10, 11, 12 et 13 septembre seront employées à des manœuvres de la 13^e division contre la 17^e, dans la zone comprise entre Poitiers et Montreuil-Bellay.

Les troupes rentreront dans leurs garnisons le 18 septembre.

NOTRE-DAME-DU-CHÊNE. — M^r l'évêque du Mans consacra, le 10 septembre, l'église de Notre-Dame-du-Chêne, centre d'un pèlerinage très vénéré dans les diocèses du Mans, d'Angers et de Laval. L'archevêque de Tours et les évêques d'Angers, de Nantes, de Luçon et de Laval, dom Delatte, abbé de Solesmes, et dom Bastide, ancien abbé de Ligugé, et plusieurs prélats assisteront à cette cérémonie. M^r Freppel prononcera le sermon.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 6 Septembre 1891

Versements de 58 déposants (8 nouveaux), 11,040 fr. 12.

Remboursements, 20,167 fr. 07.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

TIRAGE FINANCIER

Ville de Paris. — Emprunt de 1886.

Le numéro 504,024 gagné 100,000 francs.

Le numéro 564,184 gagne 50,000 francs.

Les numéros 329,553 — 601,464 — 654,065 — 578,954 gagnent chacun 10,000 francs.

EXPOSITION DE SAUMUR

BUFFET PALLU

Carrière Marengo et Manège des Ecuyers

Toutes les consommations sont vendues aux mêmes prix que dans les cafés.

VARIÉTÉS

Histoire de Saumur pendant la Révolution

Sous ce titre, la *Revue historique de l'Ouest* a commencé, dans sa dernière livraison (juillet 1891), la publication d'un travail très intéressant. J'ai à la plume de M. O. Desmé de Chavigny.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire l'avant-propos de cette curieuse étude et nous profitons de l'occasion pour recommander à nos lecteurs l'excellente *Revue historique de l'Ouest* (1).

Voici l'avant-propos du travail de M. O. Desmé de Chavigny :

« Le savant auteur des recherches sur l'Anjou, F. Bodin, a reculé, dit-il lui-même, devant la tâche d'écrire l'histoire de Saumur pendant la période révolutionnaire. Les événements étaient trop récents, les passions politiques étaient encore trop vives, pour qu'il osât remuer des souvenirs aussi irritants. En est-il de même aujourd'hui ? Je ne le crois pas. Cent ans se sont écoulés ; les acteurs du grand drame se reposent depuis longtemps des agitations de cette terrible époque, et leurs descendants, blasés par les révolutions et les bouleversements auxquels ils ont assisté, n'apportent plus, dans les manifestations de leur foi politique, la même ardeur et la même violence.

» D'ailleurs, le nombre des habitants de Saumur qui jouèrent un rôle dans les événements que je me propose de retracer, est excessivement restreint. Comme un grand nombre de villes de province, Saumur fut terrorisé par les commissaires de la Convention et les agents de la Commune de Paris. Eux seuls sont responsables des crimes qui s'y commirent. Mais il est bon de se rappeler, à une époque où une révolution, plus radicale que celle de 1789, menace la société, que les actes les plus con-

(1) Bureaux de la Revue : 1, rue d'Argentré, Nantes. — La *Revue historique de l'Ouest* paraît tous les deux mois, en livraisons de 128 p. format grand in-8°. — Le prix est de 12 fr. par an pour l'édition sur papier ordinaire, et de 16 fr. pour l'édition sur papier teinté dont il n'est tiré que 50 exemplaires ; pour l'étranger, le port en plus.

Prix de la livraison : 2 fr. 50.

traires aux sentiments intimes des hommes sont acceptés par eux avec la plus grande facilité, lorsque leur vie est en péril ou que leurs intérêts sont en jeu.

» Voulant éviter à mon récit tout reproche de partialité, je me suis borné à raconter les événements sans les juger. C'est pour le même motif que j'ai écarté tous les documents ne reposant que sur la tradition, et par conséquent impossibles à contrôler. Je n'ai admis que ceux qui représentaient un caractère officiel.

» Les Archives de la ville de Saumur, qui renferment tous les actes de la municipalité, ont été pour moi une source abondante, à laquelle j'ai largement puisé. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour adresser mes sincères remerciements à M. le Conservateur de la bibliothèque qui a mis, avec la meilleure grâce du monde, tous les documents qu'il possédait à ma disposition. Malheureusement beaucoup de pièces intéressantes pour l'histoire de la ville ont disparu : les unes ont été brûlées par les Vendéens en 1793, les autres ont été enlevées depuis cette époque. Il y a donc dans ces documents des lacunes qui, en certains points, ont rendu mon travail incomplet.

» J'ai eu aussi la bonne fortune de pouvoir recueillir, dans la bibliothèque de M. Allain-Targé, des notes fort curieuses sur la période révolutionnaire dans le Saumurois. Le grand nombre de pièces que renferme cette bibliothèque de choix en fait un trésor d'un prix inestimable pour le chercheur, et la courtoisie avec laquelle le propriétaire des ces précieux documents les communique en double la valeur.

» Pour le récit des événements militaires, j'ai pris pour guide l'ouvrage de Savary sur les guerres des Vendéens. C'est un recueil des rapports des généraux et des commissaires envoyés dans les départements insurgés. Les originaux de la plupart des pièces citées par Savary existent au dépôt des Archives de la guerre où j'ai pu les confronter et m'assurer de leur exactitude.

» Enfin, les registres des commissions militaires déposés au greffe de la Cour d'appel d'Angers m'ont fourni des données d'une authenticité indiscutable, sur les condamnations à mort et les nombreuses exécutions qui eurent lieu à Saumur pendant la Terreur.

» Telles sont les diverses origines des documents qui m'ont servi à composer cet *Essai sur l'histoire de Saumur pendant la Révolution*. Je n'ai certes pas la prétention de n'avoir rien omis, mais si quelques pièces me sont restées ignorées, si quelques faits ont échappé à mes investigations, du moins ne pourra-t-on pas mettre en doute la véracité de ceux que je présente. Aussi, m'appropriant le mot de Montaigne, puis-je dire de cette Histoire de Saumur : « Ceci est une œuvre de bonne foi. »

O. DESMÉ DE CHAVIGNY.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 septembre 1891.

L'entrevue des ministres de la triple alliance à Schwarzenau inquiète vaguement la Bourse, ce qui refroidit un peu ses idées de hausse, mais les dispositions optimistes se traduisent par la fermeté des cours des rentes : le 3 0/0 ancien reste à 96.10 ; le 4 1/2 à 105.85.

Les sociétés de crédit ont des tendances marquées à la hausse. La Banque de Paris a fait 775 ; la Société Générale 483.75 et le Comptoir d'Escompte 548 à 550.

Les obligations des Chemins Economiques sont fermes à 416. Ces titres sont recherchés par le comptant en raison de la garantie de l'Etat et des départements qui leur est affectée et de la marge de hausse qui leur reste pour atteindre les cours des obligations des grandes lignes, auxquelles elles peuvent se comparer.

On recommence à s'occuper des titres des Chemins argentins tels que les obligations des Chemins de la province de Santa-Fé qui se cote à 147, et les obligations des Chemins argentins de San Cristobal à Tucuman qui montent à 199. Les récoltes exceptionnellement abondantes dans la province de Santa Fé promettent un très grand trafic à la première compagnie et le développement considérable de la production du sucre dans la province du Tucuman, assurent à la seconde un important transit, dès que la ligne sera entièrement ouverte à l'exploitation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER. — Billets d'aller et retour réduits de 40 0/0.

Pendant la période du 4^{er} mai au 31 octobre de chaque année il est délivré :

Pour les stations comprises entre Saint-Nazaire (inclus), le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux, savoir :

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, aux gares de :

La Chapelle-du-Chêne, Mézery, Arnage, Neuilley-Pont-Pierre, vid La Flèche ; Saint-Antoine-du-Rocher (vid Tours) ; Baugé (vid La Flèche) ; Jumelles-Brion (vid Saumur) ; Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés les vendredi et samedi, jusqu'au lundi suivant inclusivement ; ceux délivrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclusivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires, des billets aller et retour valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, aux prix réduits ci-après :

1^{re} classe, 35 fr. ; 2^e classe, 26 fr. ; par place, aller et retour compris.

BOITACLOU A SA PAYSE

Le caporal Boitacloou a reçu de sa promise une lettre où elle se plaint de la longueur des jours ; il lui répond :

« Patiente un peu, ma chère Ugénie, j'ai plus que six cents jours à faire, trois cents boules de son à avaler, cent cinquante gardes à prendre, trente-deux revues d'installage à passer et deux paires de godillots à toucher.

» Tu vois que ça ne va pas traîner.

» Signé BOITACLOU. »

PILULES SUISSES

Le médicament le plus populaire de France.

PLACE DU CHARDONNET

Tous les soirs, à 8 heures

Grand Musée vivant Redonnet

Le seul et unique dans son genre

HISTOIRE — HISTOIRE ROMAINE
MYTHOLOGIE — GENRE

L'affaire Gouffé : le crime de Michel Eyraud et Gabrielle Bompard reproduit dans tous ses détails.

Le répertoire se compose de 300 TABLEAUX.

Prix des places : Premières, 50 cent. ;
Secondes, 25 cent.

Tous les jours changement de tableaux.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — 3 » —
— — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS : Perdrix, Faisan,
Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Boeuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson
de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très
portatives dans le carnier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

M. MORGON (HENRY-THÉODORE-EDOUARD), né à Saumur, le 31 décembre 1853, se pourvoit devant M. le Garde des Sceaux à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Labussière. (651)

Étude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES

Le Fonds de commerce ET LA CLIENTÈLE

de la maison exploitée à Doué-la-Fontaine par M. ALPHONSE PINEAU, négociant en vins et liqueurs en gros,

Magnifique installation, matériel presque neuf à prendre à dire d'experts, et en sus du prix du fonds de commerce et de la clientèle.

Le Lundi 28 Septembre, à midi.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e DOUSSAIN, ou à M. LUDOVIC PROUST, liquidateur judiciaire, à Saumur.

Étude de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allennes.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION

Le Lundi 14 Septembre 1891, à la Mairie de Brain, à 2 heures de l'après-midi,

200 Peupliers Suisses

Complantés sur la route de Brain à Varennes, et divisés en 4 lots, ESTIMÉS 3,500 Francs.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENTS à Louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.

UNE DAME âgée de 42 ans, désire entrer dans une famille comme femme de confiance, pour garder des vieillards ou des enfants. Elle s'occuperait de couture et repassage, et de tous les travaux intérieurs d'une maison.

S'adresser au bureau du journal.

On demande JUMENT des Landes, douce, se montant et s'attelant, au besoin avec voiture et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

On demande à emprunter 21,000 francs sur première hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres

Ancienne Maison GUERINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Chasseurs, approvisionnez-vous

à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie.

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche **COGNAC, KIRSCH, RHUM**, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 12	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 23	1 3	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 34
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)					4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 31	10 37		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort					3 58	4 30	8 42		4 40
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Bordeaux									
Saintes				7 12	9 9		11 39	5 13	6 40
Niort	5 25			9 42	10 51		2 5	5 35	8 10
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10
Montreuil-Bellay	9 40	6 57			1 7	2 37	5 1	9	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18				2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27				2 58	5 24	9 55	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				3 3	5 29	9 50	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45				3 13	5 42	10 3	
(départ)		7 25	11 25			3 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 36	11 36			3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11 7	11 53
Vivv	8 14	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Linières-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45			11 44	
Montreuil-Bellay	9 11	1 52	2 44	5 52	7 58			12 33	1 12
Thouars	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58			3 26	4 5
Château-du-Loir			2 47	5 56	9 26	12 4		5 10	5 45
Chartres			5 50	7 30	11 50	2 27			
Paris									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	OMNIBUS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	MIXTE			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Poitiers				6 5	6 45	12 53
Moncontour				7 41	10 47	2 42
Loudun				8 42	1 39	3 56
Montreuil (ar.)				9 19	3 21	4 35
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	OMNIBUS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Angers	4 40			7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28	
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
(départ)	7 38			1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24			4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56			6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33			10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	DIRECT		EXPRESS		OMNIBUS		EXPRESS		OMNIBUS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes d.	10 47				8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27		12 2	2 57	5 10	5 20	9 35	
La Méritré	2 47	7 10	10 49		12 37	3 42	5 35	6 10	10 1	
Les Rosiers		7 19	10 56		12 46	3 52		6 23		
St-Clément		7 26			12 53	3 59		6 32		
St-Martin		7 33			12 59	4 7		6 41		
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11		1 11	4 20	5 56	6 58	10 24	
(arrivée)	3 22									